

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 mai 2016

Le Conseil Municipal de la Commune d'Arith s'est réuni le 02 mai 2016 à 20 heures 30.

Présents :

Mrs CAMPILLO Didier, CLERT Pascal, Mme COCHET Christèle, Mrs DAVAT Christian, FRAIX-BURNET Jean-Philip, Mme GRUMEAU Monique, GUEYRAUD Bernadette, Mr LEON Jean-Michel et Mme MORAND Julie.

Assiste à la séance :

Bernadette ROCHE CATTIN (Secrétaire).

Absents : Mr GERARD Pierre et Mme TRAHAND Cécile, excusés.

Désignation d'un secrétariat de séance :

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un secrétaire de séance pour établir le procès-verbal de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la nomination de Mr CAMPILLO Didier à la fonction de secrétaire de séance.

Validation du procès-verbal de la séance du 05 avril 2016 :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques particulières à formuler concernant le procès-verbal de cette séance.

Le conseil municipal, APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de cette séance.

Le Maire, après avoir rappelé l'ordre du jour, en présente tour à tour les différents points.

1° TRAVAUX :

✚ Eglise :

- ✓ plusieurs élus ont rencontré un représentant de l'entreprise GOULLIoud, spécialiste du chauffage des églises. Leur procédé de chauffage est basé sur une diffusion d'air tempéré à basse vitesse qui permet d'atteindre une température d'environ 18 ° en une demi-heure. Le devis pour cette installation s'élève à 42 571 € HT, non compris les travaux de maçonnerie et d'électricité relatifs à la réalisation de la chaufferie. Nous allons faire chiffrer le coût des travaux de maçonnerie et d'électricité et enverrons les devis au diocèse.
- ✓ Pose de chenaux : la commune envisage la mise en place de chenaux de l'église. Les entreprises ARMENJON et CHARPENTES SAVOYARDES ont été consultées pour ces travaux. Deux options avaient été demandées, en inox ou en cuivre. L'option cuivre semble la plus appropriée. Nous transmettrons les devis reçus au diocèse.

✚ Mise en accessibilité du bâtiment Mairie – Ecole : la commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le 02 mai 2016 à 18 heures en présence de Monsieur Bénone.

✚ Chemin des Mugnières : nous n'avons pas encore reçu toutes les autorisations de passage pour la remise en état et l'utilisation du chemin d'exploitation de la part des propriétaires. Une relance sera faite.

✚ Travaux en forêt : suite aux décisions qui avaient été prises lors de la réunion du conseil municipal en date du 08 mars 2016, à savoir, mise en vente de la coupe de 350 m³ sur la parcelle 12, ventes à l'amiable et travaux de dépressage après coupe pour un montant de 2 550 € HT, il convient de faire une demande de subventions auprès des services du Conseil Régional et de délibérer pour le martelage des coupe.

2° URBANISME : Une réunion étant prévue le 09 mai avec le bureau d'études en charge de l'élaboration du PLUi et des élus de la commune, le conseil municipal a débattu des points fixés à l'ordre du jour de cette réunion :

- ✚ habitat et population,
- ✚ équipements, commerces et services,
- ✚ économie, agriculture et tourisme,
- ✚ transports et déplacements,
- ✚ paysage et patrimoine,
- ✚ environnement.

Jean-Michel LEON, Pierre GERARD, Didier CAMPILLO et Bernadette GUEYRAUD assisteront à cette réunion.

3° DIVERS :

- ✚ Ecole : la classe de Grande Section (GS), CP et CE1 va partir en classe de mer au mois de juin. Le coût total, pour 28 élèves, s'élève à 10 836 €. Les communes participent à hauteur de 2 380 €, l'Association de Parents d'élèves pour 1 960 €, le Conseil Départemental de la Savoie pour 1 536,60 € et les familles pour 4 959,40 € (soit de 127 € par enfant à 212,20 € par enfant selon le quotient familial).
- ✚ Les Communes Forestières proposent une démonstration d'exploitation forestière par traction animale le 18 mai à Saint Jean d'Arvey.
- ✚ Le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES) se propose de réaliser, pour le compte des communes, des diagnostics de leur patrimoine d'éclairage public. Pour notre commune, le coût prévisionnel restant à notre charge serait d'environ 1 200 €. Nous avons déjà mis en place l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures et savons que nous devons, à plus ou moins longue échéance, changer certains de nos lampadaires. Au vu de cela, le conseil municipal ne souhaite pas donner de suite favorable à cette proposition.
- ✚ Le Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie (SDIS) propose une modification de la couverture opérationnelle de la commune d'Arith afin d'améliorer les délais d'intervention et de gagner en efficacité. Ces propositions sont les suivantes :

Commune : ARITH		
Secteurs : Toute la commune		
Ordre d'appel	Liste de défense actuelle	Modification proposée
1 ^{er} appel	CS Les Bauges	CS Les Bauges
2 ^{ème} appel	CSP Aix-les-Bains	CA Alby sur Chéran (SDIS 74)
3 ^{ème} appel	CSP Chambéry	CSP Aix-les-Bains
4 ^{ème} appel	Poste avancé Sud Lac	CSP Chambéry

Le conseil municipal accepte les modifications proposées par le SDIS.

- ✚ Une rencontre a eu lieu aux Amis des Bauges entre les différentes communes qui ont un contrat de fourniture de repas avec « Les Astérides » (Ferme de la Mense). Ont été conviés à cette rencontre un représentant du RPI Aillon le Vieux/Aillon le Jeune, un représentant du groupe scolaire de Lescheraines, un représentant du RPI d'Arith, un représentant du SIVU des Hautes Bauges et un représentant des Amis des Bauges. Lors de cette réunion, il a été évoqué les modalités de partenariat en cours avec les différentes collectivités, les perspectives de démarches communes (négociation des tarifs ...). Il s'avère qu'il y a de gros écarts de prix de facturation aux communes, le tarif du repas étant fixé en fonction du nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire.
Au niveau de la qualité des repas fournis, les différents intervenants n'ont pas formulé de remarques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire,
Jean-Michel LEON

